

Une Maison de l'histoire de France (MHF), « lieu de confrontation et de débats, portes et fenêtres ouvertes » (dixit Frédéric Mitterrand). Pas encore...

Le 23 septembre, Jean-Pierre Rioux, président du comité d'organisation scientifique de la MHF, et Jean-François Hébert, président de l'association de préfiguration de ladite Maison, présentaient les grandes lignes du projet présidentiel. Le 30 septembre, la nouvelle directrice des Archives nationales, Agnès Magnien, qui a pris la place d'Isabelle Neuschwander, démise « de façon abrupte » (Jean-Pierre Rioux, *le Monde*, 13 mars 2011) de ses fonctions le 18 février dernier parce que jugée trop tiède, menaçait de poursuite disciplinaire trois

syndicalistes des Archives nationales, accusés d'avoir tenu une conférence de presse dans la cour de l'hôtel de Soubise au nom d'une intersyndicale hostile à l'installation de la MHF sur le site.

On ne reviendra pas ici sur le fond, sur le terme même de « Maison », sur le contexte idéologique de son lancement, entre création du ministère de l'Immigration, de l'Intégration et de l'Identité nationale, et allocutions de Nicolas Sarkozy relevant, dans le cadre d'une campagne électorale finalement jamais achevée, d'une instrumentalisation politique de l'histoire. Nombre d'historiens, d'archivistes et de médiateurs l'ont dit, et le risque d'une histoire officielle n'est pas encore écarté au regard de la centralisation du dispositif : songeons simplement à la déclaration du ministre, le 16 juin,

selon laquelle l'exposition de préfiguration « *dira la France* ». Et cette vision ne doit pas être séparée de pratiques insuffisamment dénoncées, comme la validation des programmes d'éducation civique juridique et sociale (ECJS) par l'Élysée...

Mais on peut s'empêcher de s'interroger sur la ventilation d'un budget déjà conséquent – quelque 80 millions d'euros – et l'importance de la communication – 7 millions pour le site –, et sur l'absence des enseignants du secondaire, qui ne sont pas seulement des producteurs de « cours de collège », mais, pour certains, des chercheurs authentiques, précisément en interface entre les savoirs et les savoir-faire. Et cela, alors que cet établissement doit « *présenter au plus large public* » les relations que tous « *les Français [sic] [...] ont entretenu et entretiennent avec l'histoire, mais aussi avec les mémoires, les patrimoines et les cultures* » (Jean-Pierre Rioux, *la Croix*, 14 janvier 2011).

Sur le contenu même, au-delà de l'esquisse maintenant disponible (www.maison-histoire.fr), qui dévoile de grandes ambitions, avec des idées et des méthodes intéressantes parfois, déjà mises en œuvre dans d'autres lieux, et au-delà de l'annonce d'une exposition de préfiguration, fin 2012, souvent stimulante sur le papier, il reste des incompréhensions. Or, les débats ne les ont pas toutes levées, ni celle sur la « galerie chronologique », ni celle sur l'allée « des héros » (*le Monde*, 17 juin 2011), ni celle sur l'absence, au sein du comité, de spécialistes de l'histoire du genre ou de l'histoire sociale, entre autres...

On ne rappellera pas davantage ce qui est toutefois essentiel : la pérennité de la mission des Archives nationales depuis la Révolution française, soit récolter, inventorier, conserver et, le cas échéant, diffuser ces traces des mémoires, des minutes des notaires, qui ne sont plus versées faute de place depuis dix ans, jusqu'aux fichiers, dont l'exposition « *Fichés ?* », actuellement visible, montre tout l'intérêt pour chacun dans une



Pensez-y !

Abonnement web
à partir de 8€ par mois*
www.politis.fr
Paiement sécurisé - *Voir conditions

République ouverte. Pourra-t-elle le faire avec la perte du tiers de sa surface, alors que le site de Fontainebleau est tout sauf accessible et que le site de Pierrefitte-sur-Seine acte un éclatement des lieux de conservation ? Ajoutons au passage que Jean-Pierre Rioux, antérieurement chargé d'une mission sur la localisation future de la MHF, avait écarté le site du Marais...

En revanche, alors que Frédéric Mitterrand voulait que cette MHF soit un « *lieu de rassemblement* », on peut souligner un mode de fonctionnement à la fois antidémocratique et contradictoire. Il est en effet normal, légitime et même souhaitable que trois syndicalistes, là encore et toujours dans le respect des lois de la République, comme, avec d'autres, ils l'ont prouvé tout au long de leur mouvement, déclarent que le service public, déjà atteint par la RGPP, est de nouveau fragilisé.

Il est en effet normal, légitime et même souhaitable que trois syndicalistes, là encore et toujours dans le respect des lois de la République, comme, avec d'autres, ils l'ont prouvé tout au long de leur mouvement, déclarent que le service public, déjà atteint par la RGPP, est de nouveau fragilisé. Il est en effet normal, légitime et même souhaitable, tandis que l'on crée la MHF en fragilisant les Archives nationales, que tout citoyen s'exprime librement sur la réduction du volume horaire dédié à l'enseignement de l'histoire au lycée, ou sur une perception datée et étiquetée de l'État de droit en France, qu'illustrent les programmes d'éducation civique, juridique et sociale en seconde.

Emmanuel Naquet